Nous comptons sur vous!

La Maison Médicale de Jugeals-Nazareth (JN) est ouverte à Montplaisir depuis le 1er février 2019. C'est une chance pour notre commune au moment où nous sommes confrontés à une désertification lente mais réelle de nos territoires ruraux.

Les élus de JN ont décidé de s'impliquer dans la recherche de nouveaux praticiens alors que notre unique médecin est bientôt à même de faire valoir ses droits à la retraite. Les conditions actuelles de l'exercice de la médecine font qu'aucun médecin n'acceptera de lui succéder pour travailler seul.

La patientèle de notre Maison Médicale couvre non seulement JN mais aussi les communes de Turenne, Noailles, Nespouls, etc...

Nous ne pouvons pas accepter que toute cette population puisse perdre la possibilité d'obtenir rapidement des soins de proximité de premier recours.

Avec la participation d'élus des communes voisines nous sommes convenus de créer un groupe de travail pour promouvoir et assurer la pérennité de notre Maison Médicale.

Les habitants de JN pourront (devront ?) aussi participer à notre action en utilisant leur réseau de connaissances personnelles, professionnelles, associatives, etc...

Nous serons bientôt en mesure de vous donner accès à un dossier « promotionnel » dont le but est de donner envie à un ou plusieurs médecins et paramédicaux de venir travailler dans notre belle région et de rejoindre l'équipe dynamique déjà en place. La Mairie pour sa part en assurera la diffusion dans les milieux professionnels régionaux et nationaux.

Il faut agir vite car la demande de praticien est bien supérieure à l'offre et il faut profiter de cette période sanitaire difficile qui a pour seul bienfait d'avoir permis à beaucoup de citadins de découvrir les multiples avantages d'une ruralité pas trop éloignée d'une grande ville .



Richard LANDRAUD 1er Adjoint

Un grand coup de balai!

Jugeals-Nazareth s'engage comme chaque année, en partenariat avec le magasin Leclerc de Brive, à être sur le terrain pour l'opération « Nettoyons la nature ».

Nous vous proposons de participer ensemble à une matinée citoyenne : le dimanche 20 septembre 2020 à 9h00 au parking de l'église Saint Gilles.

Réservez cette date pour qu'ensemble nous participions à la protection de notre nature !





Aline CERET & Emmanuel MAZAUDOUX

Visitez notre site internet : www.jugeals-nazareth.fr

Journées du Patrimoine à Jugeals-Nazareth 19 & 20 Septembre 2020

Les Journées du Patrimoine, c'est quoi ?

C'est en 1984 que ces journées furent instaurées par le Ministère de la Culture français. Devant cette réussite, les pays européens prirent exemple sur la France et instaurèrent à leur tour des journées portes ouvertes dans les lieux de patrimoine dès 1991. Désormais, 50 pays dans le monde y participent chaque année!

Ces journées, qui se déroulent traditionnellement le 3ème week-end de septembre en France et Outre-Mer, sont l'occasion pour tous de découvrir gratuitement de nombreux monuments et musées français, généralement fermés au public ou habituellement payants. C 'est aussi l'occasion de mettre en lumière des lieux plus insolites et moins connus, parfois inaccessibles en temps normal ou de permettre à tous de participer à des ateliers, des animations, des conférences ...

C'est donc un moment unique pour s'interroger sur le patrimoine, le replacer dans son contexte historique et répondre aux interrogations des enfants comme des plus grands. Le grand public est ainsi sensibilisé à la sauvegarde, la connaissance, et la mise en valeur du patrimoine.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Journées suropéennes du patrimoine 19 – 20 sept 2020



Le programme à Jugeals-Nazareth :

Pour la quatrième année consécutive, l'association **Bien-Vivre à Jugeals-Nazareth** participe à ces journées dont voici le programme :

- **Samedi 19 Septembre** : Visite commentée du village de Nazareth : Sur les traces du passé. Rendez-vous 17h30, départ au parking du City Stade
- **Dimanche 20 Septembre**: Marche et Visite du Camp de maquis des Suspins avec la participation de l'ANACR-Corrèze. Rendez-vous dès 8h 30 à La Vapaudie (Parking indiqué), départ 9h00.

(Equipement de marche recommandé).

Respect des gestes barrières et de la distanciation physique lors de ces événements. (Formation de petits groupes pour les visites, port du masque à prévoir).

Renseignements au 06.70.35.55.90, bienvivre.jugealsnazareth@gmail.com

Pour connaître les événements organisés partout en France, retrouvez le programme sur :

https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/

La rentrée scolaire sous surveillance

La nouvelle version du protocole sanitaire scolaire met en avant la volonté du gouvernement que les établissements scolaires accueillent "tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire". Par sécurité, elle évoque également la mise en place d'un "plan de continuité pédagogique" pour assurer l'enseignement à distance, en cas de circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national.

Pour que cette rentrée scolaire soit sereine, les règles sanitaires suivantes doivent être respectées :

- . Vos enfants se lavent les mains avant chaque entrée en classe, après être allés aux toilettes et avant le repas,
- . Les récréations se font décalées afin de ne regrouper que deux classes dans la cour,
- . Il est de **VOTRE responsabilité** de veiller à ce que votre enfant ne présente pas de symptômes (toux, température supérieure à 37,8°C, perte du goût). Si vous avez un doute, gardez votre enfant à la maison et consultez un médecin,
- . En cas de température constatée à l'école, nous isolerons votre enfant avec un masque et nous vous téléphonerons pour que vous veniez le chercher afin de l'amener voir un médecin et qu'il le teste. Son retour à l'école se fera alors sur présentation d'un certificat du médecin.

<u>Dans tous les cas</u>, prévenez-nous par téléphone (05 55 85 92 60), soit de l'absence de votre enfant, soit de l'apparition de symptômes. Notre cantine a repris son rythme normal avec sa fréquentation habituelle. Nos employés dédiés multiplient la désinfection de la cantine : tables, chaises, sol entre chaque service. Ce protocole permet d'assurer dans les meilleures conditions ce début d'année scolaire 2020-2021 et, doit nous permettre d'envisager la suite de celle-ci sereinement tout en restant vigilants.

Emmanuel MAZAUDOUX 2ème Adjoint